

Evaluation par approche quantitative l'impact du microcrédit sur la dynamique de l'entrepreneuriat féminin en Algérie : résultats de l'expérience de la wilaya de Tizi-Ouzou
Quantitative evaluation the impact of microcredit on the dynamics of women's entrepreneurship in Algeria: results of the experience of the wilaya of Tizi-Ouzou

SAM Hocine

¹Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou-Algérie. hocine.sam@ummo.dz

Reçu le:16/04/2023

Accepté le:17/06/2023

Publié le: 20/07/2023

Résumé :

Plusieurs pays en développement comme l'Algérie voient dans le développement de l'entrepreneuriat comme un moyen de lutte contre l'exclusion économique, sociale et financière. Plus particulièrement, l'entrepreneuriat féminin constitue une aubaine pour les femmes sans emploi et sans opportunité qui se confrontent à des problèmes d'accès aux ressources financières dans milieux ruraux et isolés. Le microcrédit se voit comme un véritable outil pour enclencher un processus de démocratisation des activités créatrices de l'emploi, de richesse mais surtout de l'autonomisation des femmes. La création de l'Agence de Microcrédit en Algérie est une nouvelle étape conduisant vers la diversification de l'économie algérienne en passant par la réduction des écarts entre les hommes et les femmes en termes d'emploi et la création des entreprises ; grâce au microcrédit, « *la femme est entrepreneure potentielle et elle réussit tout !* ». Il s'avère toutefois que la complexité de parvenir aux résultats sur le terrain et la difficulté d'obtenir les données avec précision, notre étude s'est attelée à l'analyse statistique quantitative démontrant que l'ANGEM pourrait influencer positivement sur la dynamique entrepreneuriale chez les femmes.

Mots clés : ANGEM, création, entrepreneuriat féminin, microcrédit, microfinance.

Abstract:

Several developing countries such as Algeria see the development of entrepreneurship as a means of combating economic, social and financial exclusion. In particular, women's entrepreneurship is a boon for unemployed women without opportunities who face problems of access to financial resources in rural and isolated areas. Microcredit is seen as a real tool to initiate a process of democratisation of activities that create employment and wealth, but above all empower women. The creation of the Microcredit Agency in Algeria is a new step towards the diversification of the Algerian economy by reducing the gap between men and women in terms of employment and the creation of businesses; thanks to microcredit, "*the woman is a potential entrepreneur and she succeeds in everything!*" However, due to the complexity of achieving results in the field and the difficulty of obtaining accurate data, our research undertook a quantitative statistical analysis demonstrating that ANGEM could have a positive influence on the entrepreneurial dynamics of women.

Keywords : ANGEM, creation, women's entrepreneurship, microcrédit, microfinance.

1. Introduction:

Selon le rapport et l'indice sur « la confiance dans les affaires de Lionesses of Africa » (2022), l'entrepreneuriat féminin en Afrique a affiché un optimisme généralisé et d'une résilience constante malgré le climat économique actuel, environ 93% des entrepreneures tablent sur une amélioration de la situation. L'entrepreneuriat féminin représente un formidable potentiel, non seulement en termes de création d'emplois, mais aussi d'innovation et de développement sociétal (Lebègue & Constantinidis 2016). Selon l'étude du GEM (Global Entrepreneurship Monitor), les femmes ont de fortes propensions à créer de nouvelles combinaisons de produits et de marchés et disposent des capacités d'innovation importantes. L'entrepreneuriat chez les femmes conduit à la prospérité générale, les études de la Grameen Bank ont révélé que les femmes entrepreneures, malgré leur pauvreté extrême, réinvestissent plus de 50% de leurs profits pour l'éducation, la santé et la nutrition au niveau de la famille (contre 30 ou 40 % pour les hommes).

Si l'entrepreneuriat féminin est un levier de la croissance économique et de la cohésion sociale, les inégalités en termes d'opportunités, d'expériences, d'accessibilité et de pérennité existent à ce jour. Les pratiques entrepreneuriales recouvrent des réalités très diverses. Au-delà de la variété de statut, de taille, et de champ des entreprises créées, des différences notables entre entrepreneuriat masculin et féminin ont été récemment mises en exergue. En général, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à entreprendre du fait qu'elles disposent d'une base capitalistique plus réduite pour démarrer leur activité (Badia, Brunet, & Kertudo, 2013, pp. 7-55).

Par ailleurs, la question de financement de l'entrepreneuriat féminin est cruciale. En effet, l'accès au crédit est tributaire de la situation socioéconomique et financière, ce qui rend moins possible l'obtention d'une ligne de crédit compte tenu du risque potentiel de la défaillance du projet ; l'avenir de l'entreprise semble menacé avec le cumul des problèmes familiaux (dispute, violence conjugale, pression insupportable du conjoint...).

Un petit prêt peut changer tout, le microcrédit vient en réponse à l'exclusion sociale, économique et financière de la femme et les personnes défavorisées vivant dans la précarité et la pauvreté. Les travaux sur la microfinance (Nations Unies-Livre Bleu 2005/ Groupe de la Banque Mondiale 2015) mettent en exergue le rôle que peuvent jouer les institutions financières de microfinance (IMF) dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin que ce soient dans les milieux ruraux ou marginalisés et isolés (Nations Unies, 2005).

Comme le microcrédit offre aux futures entrepreneures davantage de liberté pour optimiser la façon dont elles gagnent de l'argent, consomment, investissent et gèrent leur risque financier, l'Algérie s'inscrit dans le développement du processus entrepreneurial chez les jeunes qualifiés sans emploi. Les femmes sont aussi une cible potentielle, grâce à l'Agence de Gestion de Microcrédit (ANGEM) créée en 2004 suite aux recommandations des experts lors d'un colloque international sur la microfinance en Algérie tenu en 2002, l'acte entrepreneurial initié par les femmes se dessine désormais de façon formelle et factuelle.

Quel est l'impact de l'ANGEM dans la création de la dynamique entrepreneuriale chez les femmes ?

Afin de répondre à cette problématique, l'article tentera de répondre aux objectifs suivants :

- Passer en revue les aspects théoriques relatifs à la notion de l'entrepreneuriat féminin et le microcrédit et montrer à quel point cet outil devient un impératif pour relancer

la dynamique entrepreneuriale chez les femmes. En nous appuyons sur des expériences de plusieurs organisations et groupes qui œuvrent au développement de la microfinance dans le monde (CGAP, Observatoires de MF, AFD, Nations Unies...) ainsi que sur modèle de la Grameen Bank qui a favorisé la progression de l'entrepreneuriat chez les femmes pauvres notamment à travers les micro-prêts, nous nous efforçons à démontrer le lien presque indissociable entre les ressources financières et l'entrepreneuriat, simplement, la création effective de quelque activité est tributaire de la disponibilité d'un minimum de fonds en vue d'acquiescer les actifs nécessaires au démarrage de projet ;

- Illustrer, à travers une étude empirique fondée sur une démarche statistique (quantitative) l'impact de l'Agence Nationale de Gestion de Microcrédit dans le financement de l'entrepreneuriat féminin au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. L'analyse effectuée dans cet article a, faut-il le noter, fait recours à des données statistiques fournies par l'ANGEM auxquelles s'ajoutent quelques observations et informations obtenues à travers des discussions et entretiens.

2. Entrepreneuriat féminin et microfinance en quelques repères théoriques

La revue de littérature associée à notre recherche se trouve dans la contrainte de mettre en exergue deux notions fondamentales qui se définissent dans des champs de recherche certes distincts mais reliés l'un avec l'autre : l'entrepreneuriat féminin et la microfinance.

En présentant un état de littérature existante pour chaque champ, nous essaierons de démontrer l'existence d'une relation directe entre l'entrepreneuriat en général et les ressources financières et plus particulièrement entre l'entrepreneuriat féminin et les moyens de financement. Bien entendu, c'est grâce à l'existence de ces moyens que le projet d'entreprendre peut devenir factuel. Grâce à ces moyens que les femmes s'émancipent et s'autonomisent en s'engageant dans la prise de risque et de décision.

Quelles que soient les motivations et les raisons de base amenant la femme à affronter la vie professionnelle à haut risque, il serait logique de revenir sur les questionnements provoquant des débats et engageant des réflexions notamment sur les inégalités des sexes, les disparités régionales où est né l'acte entrepreneurial féminin, les contraintes culturelles, sociales voire religieuses et les niveaux globaux de développement régionaux et nationaux.

Le rôle des femmes est de plus en plus mis en avant notamment dans le contexte anglo-saxon (Carrier *et al*, 2006; Hughes et Jennings, 2012). Les travaux ont porté sur la particularité de l'entrepreneuriat féminin dans un champ de recherche souvent associé aux hommes. En effet, l'entrepreneuriat est traditionnellement perçu comme un attribut masculin (Gawel, 2013). Il irait de pair avec une mentalité et une expérience masculines, ce qui explique la tendance à associer les pratiques entrepreneuriales aux hommes (Achtenhagen et Welter, 2007; Bruni *et al*, 2004).

Les expériences initiées par le Professeur Mohamed Yunus au Bangladesh et les recherches menées par des chercheurs ayant relié le microcrédit à l'empowerment des femmes sont souvent parties de l'hypothèse selon laquelle les femmes acquièrent un pouvoir économique qui leur permet de sortir leur famille de la précarité et les mène sur le chemin d'un entrepreneuriat durable et productif. La Grameen Bank ou banque des pauvres a souvent fait

remarquer que les femmes deviennent plus solvables au fil du temps, cela dit que l'entrepreneuriat féminin peut réussir si les moyens monétaires sont mis à leur disposition mais l'environnement social, culturel et familial sont mis en avant pour déterminer la durabilité des projets portés par les femmes. Aujourd'hui, le rôle indéniable des femmes entrepreneures dans le développement économique des pays suscite l'intérêt des politiques et incite à des adaptations institutionnelles favorisant leur croissance, aussi bien au niveau des programmes de soutien financier ou éducatif qu'au niveau de la politique de la famille (Ahl, 2006; Pettersson, 2012).

Par ailleurs, les choix en termes de secteur et de taille sont liés à des préférences personnelles, à l'expérience antérieure, à des contraintes financières, mais aussi à une construction de leur projet autour d'une vision traditionnelle des compétences, connaissances et rôles sociaux féminins (Cornet et Constantinidis, 2004 ; Fairlie et Robb, 2009).

À propos des stratégies d'affaires des femmes entrepreneures, la littérature pointe les difficultés qu'elles rencontrent en matière de financement (Coleman et Robb, 2009 ; Welter, 2007). En général, les femmes préfèrent financer le lancement de leurs entreprises grâce à leurs ressources propres plutôt que de faire appel aux acteurs du marché (Cohn et Coleman, 2005 ; Kwong, Evans et Thompson, 2012 ; Logan, 2012). Ce choix serait lié à leurs secteurs d'activités et à la petite taille de leurs entreprises. Il convient de dire aussi que les femmes entrepreneures s'avèrent moins bien intégrées dans les réseaux d'affaires traditionnels, historiquement créés par et pour des hommes (Hampton, Cooper et McGowan, 2009). Cela expliquerait pourquoi plusieurs d'entre elles se tournent davantage vers des réseaux d'affaires féminins (Constantinidis, 2010 ; Hamouda, Henry et Johnston, 2003). Leurs réseaux professionnels sont généralement composés majoritairement de membres de leur entourage proche, famille et amis (Bogren, Von Friedrichs, Rennemo et Widding, 2013 ; Hampton, Cooper et McGowan, 2009). Les profils individuels des femmes en termes d'éducation, d'expérience et de milieu social viennent aussi influencer sur leurs choix et comportements entrepreneuriaux (De Vita, Mari et Poggesi, 2014). Enfin, des attitudes discriminatoires ou défavorables vis-à-vis des femmes entrepreneures peuvent également exister sur le plan professionnel.

Alors qu'une partie de la littérature sur les femmes entrepreneures s'est focalisée sur leurs stratégies individuelles et sur les caractéristiques de leurs entreprises, de plus en plus d'études s'intéressent aux facteurs contextuels, comme le contexte politique, juridique, social, culturel ou économique. Ces études montrent que l'activité entrepreneuriale dépend de l'interaction dynamique entre caractéristiques individuelles et facteurs socio-environnementaux (Gasse, 2003), d'où l'utilité de développer des approches basées sur l'étude de réalités contextualisées (Ahl et Marlow, 2012 ; Bloom et Van Reenen, 2010 ; Ahl et Nelson, 2014). Prendre en compte le contexte local de l'entrepreneuriat permet de mieux en comprendre les caractéristiques ainsi que les freins et leviers au développement. Des recherches se sont ainsi penchées sur le contexte spécifique de l'entrepreneuriat féminin dans différentes régions du monde (Welsh, Memili, Kaciak et Al-Sadoon, 2014), y compris dans les pays en voie de développement (Saleh, 2011 ; Arasti, 2008 ; Tahir-Metaiche, 2013). Ces études mettent en évidence des dynamiques de genre à l'œuvre dans l'environnement des femmes entrepreneures (Bonnetier, 2005 ; Chang, Memili, Chrisman, Kellermanns et Chua, 2009 ; De Bruin, Brush et Welter, 2007 ; Hughes, Jennings, Brush, Carter et Welter, 2012), menant

à des difficultés spécifiques en matière de réseautage, de financement, de gestion du personnel, de conciliation travail-famille et influant sur le choix de créer une entreprise, sur sa survie et sa réussite (De Vita, Mari et Poggesi, 2014).

Diverses études montrent l'influence négative que peut avoir un environnement socioculturel caractérisé par des préjugés sur le rôle et la place de la femme dans la société (De Vita, Mari et Poggesi, 2014 ; Sadi et Al-Ghazali, 2012 ; Levy-Tadjine et Sawma, 2010 ; Kane, 2009). Par exemple, Saporito, Elam et Brush (2013) ont révélé l'impact négatif des stéréotypes de genre sur la relation entre les femmes entrepreneurs et leur banquier et sur le niveau des ressources financières obtenues. L'influence des dynamiques de genre dans l'environnement socioculturel semble être plus accentuée dans certains pays que dans d'autres (Rehman et Roomi, 2012 ; Roomi et Parrott, 2008 ; Sadi et Al-Ghazali, 2012). Les institutions politiques et légales peuvent aussi freiner ou au contraire soutenir l'entrepreneuriat féminin (Brière, Auclair, Larivière et Tremblay, 2014).

Aussi, la Banque mondiale a révélé dans ses études sur l'entrepreneuriat féminin que les difficultés d'accès au financement étaient en partie liées à l'accès à la propriété des biens pour les femmes (Banque mondiale, 2011). Dans les facteurs contextuels, il faut aussi tenir compte de la répartition des tâches familiales et parentales dans la société, qui influencent les choix posés en matière de conciliation entre vie privée et vie professionnelle (Lebègue et Paturel, 2008 ; Léger-Jarniou, 2013). L'environnement familial a d'ailleurs été identifié comme un des facteurs ayant le plus de poids dans l'activité entrepreneuriale des femmes (Léger-Jarniou, 2013, p. 14).

2.1 L'entrepreneuriat féminin entre challenges et motivations

L'entrepreneuriat féminin touche directement la question de la place réservée aux femmes dans la société et dans la vie économique, ainsi que celle de l'égalité (notamment professionnelle) entre les sexes. Ces thèmes, loin d'être neutres, sont devenus au cours de ces vingt dernières années un indicateur de modernité des sociétés et des systèmes sociaux.

L'entrepreneuriat féminin donne une visibilité à la réussite des femmes dans le monde économique et peut jouer un rôle d'exemple à suivre pour nombre de jeunes femmes. Il existe une forte corrélation entre le niveau d'activité entrepreneuriale et la croissance dans de nombreux pays (GEM , 2022, p. 12). En particulier, ces travaux montrent que l'implication des femmes dans l'entrepreneuriat est un élément positif et permettrait d'expliquer l'écart de croissance entre les pays.

Il apparaît nettement dans les études comparatives internationales que le taux d'entrepreneuriat féminin est corrélé au taux de présence des femmes dans les instances de la vie politique, civile et économique, ainsi qu'à la mise en œuvre de politiques et de démarches actives en faveur de l'entrepreneuriat des femmes (Observatoire Fiducial, 2006). Le cas de la Suède est à suivre.

Si l'entrepreneuriat des femmes est pensé comme un indicateur clé d'avancement de la place des femmes dans une société, il n'en demeure pas moins qu'en Algérie, la femme est considérée comme entrepreneure quand elle crée une activité marchande et enregistre son activité dans le Centre National de Registres du Commerce. Néanmoins, ne sont pas considérées dans la définition, les femmes exerçant dans des activités créatrices de revenus

sur le marché informel (artisanat et agriculture essentiellement). *Qu'est ce qui amène la femme à entreprendre ?*

L'un des motifs de création d'une entreprise demeure celui de l'emploi, c'est parfois une création « par nécessité » (facteurs push), résultant de situations de chômage ou des problèmes de revenu. A noter aussi l'existence des autres motivations plus complexes, fondées notamment sur des facteurs positifs et stimulant la création (également appelés facteurs pull) (Chasserio, Paillot, & Porou, 2013, pp. 173-190) ; on parle alors de création par vocation ou par opportunité comme le montre le tableau ci-après :

Tableau 1 : classification des raisons de l'entrepreneuriat chez les femmes

Création par nécessité (facteur push)	Création par vocation ou opportunité (facteur pull)
<ul style="list-style-type: none"> - La lassitude de ne pas avoir d'opportunités de carrière dans les entreprises où elles étaient salariées - L'expérience du « plafond de verre » - Le manque de reconnaissance - L'espoir de réussir une meilleure conciliation vie professionnelle-vie privée - Le besoin de créer son emploi par nécessité économique 	<p>L'envie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'être indépendante - De saisir une opportunité d'affaire - D'entreprendre - De construire quelque chose - De mener un projet

Source : Chasserio, Paillot, & Porou (2013), op.cit p. 176

Toutefois, les motivations à la création restent extrêmement diverses : la décision de se lancer en affaires est le résultat d'interactions entre des envies personnelles, des circonstances personnelles et un contexte. Il ne semble pas y avoir de «déterminisme» ou de mécanismes de reproduction sociale univoque dans la construction d'un parcours entrepreneurial au féminin, mais plutôt un processus de construction personnelle de compétences et de savoirs, mais également de confiance en soi afin d'avoir l'assurance nécessaire pour se lancer. Saisir une opportunité de création d'une entreprise c'est tenir compte des désirs personnels, de l'environnement et le contexte externe dans lequel se trouve la femme prétendant à l'entrepreneuriat.

2.2 Les grands challenges

Il y a lieu d'identifier trois grands challenges pour les femmes entrepreneures, d'autant que les institutions internationales recommandent aux États d'œuvrer pour faciliter le chemin de l'entrepreneuriat en levant surtout les freins qui empêchent ou limitent les femmes à s'engager dans la voie de la création d'entreprise.

- Idéalement, les femmes se devraient de s'engager de plus en plus dans les organisations professionnelles formelles, dès lors qu'elles sont sous représentées, les instances professionnelles, telles que les chambres de commerce et de l'industrie et les agences de microcrédit, ... Or, être présentes et actives dans ces instances pourrait contribuer à accroître la visibilité et la légitimité des entrepreneures auprès des différentes parties prenantes.

- Primordialement, les femmes devraient également promouvoir la création. L'expérience scolaire éclaire largement les trajectoires différenciées des filles et des garçons. Ainsi, très tôt dans leur parcours de scolarité, des secteurs d'activité sont identifiés comme «

naturellement » féminins dans lesquels les femmes pourraient exprimer pleinement leurs dites « qualités féminines » (sens de l'écoute, empathie, qualités relationnelles, etc.). Il importe dans un premier temps de déconstruire ces idées reçues et d'ouvrir d'autres perspectives aux filles. Cela dit que les femmes peuvent se lancer dans n'importe quelle activité qui leur procure à la fois de l'autonomisation et de la richesse sur le plan personnel et qui les rend plus responsables socialement.

- Manifestement, un meilleur accompagnement de l'entrepreneuriat féminin semble une nécessité pour un avenir prospère. La durabilité du projet dépend aussi de l'action publique qui va, en plus des financements des micro-projets, confectionner des programmes d'éducation financière et managériale pour des femmes vivant dans les milieux marginalisés.

2.3 Le microcrédit comme déclencheur du processus entrepreneurial

Souvent, le financement de démarrage de l'activité est une problématique majeure, en particulier pour les entrepreneures ayant un faible niveau d'éducation, notamment en milieu rural. Avant d'entamer l'explication des schémas de financement qui se présentent comme moyens envisageables de lancement, il importe de revenir sur les constats émis par la Banque Mondiale dans le rapport *Findex Global (2017)* quant à l'accessibilité financière des femmes ; cette dernière demeure inférieure malgré les opportunités qui se présentent dans certains milieux (les actions publiques, les ONG, la finance solidaire...), ceci est dû au fait qu'elles participent généralement moins aux décisions financières et budgétaires du ménage. Le rapport relève en outre les inégalités persistantes dans l'accès aux comptes, plus 72 % des hommes détiennent un compte, contre 65 % de femmes.

Pour autant, les résultats auxquels sont parvenues la Banque Mondiale et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) démontrent que les femmes sont des « bonnes » entrepreneures à partir du moment où les microcrédits mis à leur disposition sont exploités à bon escient, sans perdre de vue les facteurs personnel (motivation, force physique et mentale, audace...) et environnemental (famille, marché, géographie...) qui conduisent à la réussite de l'aventure entrepreneuriale. En chiffres, le rapport de l'OIT (2007) souligne que plus de 3300 organismes de microfinance ont atteint 133 millions de clients au moyen d'un microcrédit en 2006, parmi eux, 93 millions faisaient partie des plus pauvres lorsqu'ils ont obtenu leur premier prêt. A noter néanmoins que 85% des clients les plus pauvres étaient des femmes.

On ne peut pas aborder la microfinance sans avoir fait un retour à l'expérience de Mohamed Yunus (Prix Nobel de la Paix, Professeur en Economie) du Bangladesh. Cette expérience est à la base du développement de l'industrie de la microfinance dans le monde. Le modèle Grameen est basé sur l'octroi de petits prêts à des emprunteurs (essentiellement des femmes) : si ces derniers remboursent en temps voulu, ils peuvent recevoir un prêt plus important. Les prêts sont déboursés sans exigence de garantie et les taux de remboursement sont typiquement élevés (au-dessus de 90 %). Depuis 2005, déclarée « année du microcrédit » par les Nations Unies, les campagnes de médiatisation de la microfinance ne se comptent plus et toutes rivalisent en *success stories* chargées de convaincre des multiples bienfaits de l'outil (Gilbert, 2009, p. 5). Le cliché d'une femme misérable ayant réussi à vaincre les diverses facettes de la pauvreté est mondialisé : originaire d'un bidonville ou du désert, elle serait désormais

capable grâce à la microfinance de surmonter les affres de l'endettement usurier, entraînant avec elle un mari (désormais très respectueux de son épouse), des enfants (qui depuis, iraient à l'école) et, enfin, l'ensemble de la communauté féminine (dorénavant capable de s'exprimer et de faire valoir ses droits).

2.3.1 Ressorts de microcrédit

Le microcrédit est un petit prêt destiné à financer des petites et moyennes entreprises (micro-entreprises) initiées par des personnes se trouvant en dehors du secteur financier formel. Ces prêts financés par des bailleurs de fonds comme les institutions de microfinance (IMF) spécialisées visent aussi des individus désirant d'obtenir une certaine autonomie, une responsabilité et une prise de risque, un rendement puis une pérennité.

Le microcrédit, même s'il est orienté vers l'initiative économique, il ne répond pas seulement aux emprunteurs « promoteurs » et aux bénéficiaires de minima sociaux ou aux chômeurs, mais il constitue un levier de création d'entreprises et d'amélioration de la capacité d'entreprendre, d'un côté, et d'accessibilité au travail indépendant et au savoir managérial, de l'autre (Lhériaux, 2009, p. 23).

Si l'accès des pauvres aux services financiers constitue un facteur clé pour ouvrir des perspectives économiques et bénéficier de la protection sociale, au milieu du XIXe siècle, l'émergence de quelques institutions de microcrédit a permis d'élargir l'offre de services financiers aux pauvres aussi dans les villes que dans les campagnes et ce, à travers la création des caisses d'épargne et de crédit, puis ensuite des caisses d'assurance (micro-assurance).

2.3.2 Evolution et missions

Le modèle de la microfinance est reproduit partout dans le monde grâce aux réalisations de la Grameen Bank, mais les idées et les aspirations qui sous-tendent la microfinance ne sont pas nouvelles, cela fait des siècles que des petits groupes informels offrent épargne et crédit dans le monde. La microfinance est née de la finance informelle (Lelart, 2005, pp. 37-54), en dépit des avantages qu'elle peut procurer à ceux qui n'ont pas la chance d'accéder aux services bancaires formels (épargne, crédit), les limites sont souvent mises en avant pour expliquer qu'en réalité la finance informelle n'est ni réglementée ni recensée puisqu'elle n'est pas contrôlée.

Au début du XIXe siècle, l'Europe a connu l'émergence d'établissements d'épargne et de crédit plus importants et plus formels, destinés aux populations pauvres rurales et urbaines. C'est en Allemagne qu'a été conçue la coopérative financière, et le mouvement a débuté en France en 1865. Ce modèle se retrouve à la base de nombreuses institutions existant à l'heure actuelle en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Après l'échec de diverses initiatives financières en milieu rural au début du XXe siècle, les efforts d'élargissement de l'accès au crédit agricole dans les pays en développement s'appuient entre les années 1950 et 1970 sur les institutions financières publiques de développement, ou sur des coopératives de fermiers, permettant d'offrir à la clientèle des crédits à des taux bonifiés. Ces banques de développement voient s'éroder leur capital, les taux subventionnés ne leur permettant pas de couvrir leurs coûts ni de compenser les faibles taux de remboursement.

La mission de la microfinance est à la fois financière et sociale : en effet, sur le plan social, dans un contexte marqué par la financiarisation des rapports sociaux dans le monde, l'accès aux services financiers devient presque indispensable (Servet, 2006, p. 24) afin de permettre aux individus de mener une vie sociale normale. L'Observatoire de microfinance désigne *le*

microcrédit comme un outil de développement économique et social, en permettant aux personnes de faibles ressources porteurs d'un projet personnel, de bénéficier de prêts que leur refuse le système bancaire traditionnel (Observatoire de Microfinance, 2009, p. 10).

- **Le premier objectif du microcrédit est la lutte contre la pauvreté.** Beaucoup d'études de terrain permet de bien comprendre la façon dont les microcrédits modifient la situation économique et sociale des bénéficiaires - des projets de microentreprises aux conséquences sur les foyers et les individus - et de montrer que son impact positif le plus important consiste en la réduction de la vulnérabilité sociale des bénéficiaires des microcrédits, ce qui constitue un progrès décisif en matière de lutte contre la pauvreté. Les expériences de la Grameen Bank ont prouvé non seulement que les femmes sont les plus attirées par les microcrédits en vue de sortir de la précarité sociale, la dépendance et la marginalisation mais ont démontré au monde entier que les pauvres en général peuvent, même avec le peu de ressources monétaires, saisir des opportunités en débutant par des petites activités artisanales.

Par ailleurs, l'enquête menée par Avanzar-institution de microfinance (en Argentine) a révélé qu'au niveau du foyer, l'impact positif des microcrédits octroyés par l'institution est attesté (Renaud, 2007, pp. 33-45). On peut s'apercevoir que les revenus du foyer ont davantage augmenté chez les personnes recevant des microcrédits que chez celles n'en bénéficiant pas. Encore, plus intéressant est l'impact positif sur le bien-être du foyer via l'amélioration du logement ; en effet, à long terme, l'impact est positif car les conditions de vie s'améliorent du fait que les bénéficiaires des microfinancements ont la possibilité d'agrandir leur logement. Les microcrédits ont aussi un impact positif sur le bien-être des foyers par l'amélioration de leur régime alimentaire. Cela leur permet notamment d'accéder aux produits vitaux dont les prix sont élevés (viande et de produits laitiers,...). La même étude montre également qu'au niveau individuel, les microcrédits facilitent la constitution d'une épargne individuelle. Ainsi, 49 % des bénéficiaires possèdent de l'épargne, quand c'est le cas de seulement 26 % des non-bénéficiaires. Il est à constater que, par rapport au secteur des services, les personnes ayant une activité commerciale (commerce et, surtout, commerce et production) ont plus de difficulté à épargner. De plus, le niveau d'instruction des personnes a un impact positif sur la constitution d'épargne ; généralement, les personnes ayant atteint un niveau d'éducation plus élevé ont davantage de capacités pour gérer leur argent et planifier leurs dépenses.

- **Le microcrédit garantit aux exclus du secteur financier formel une inclusion financière,** c'est un autre objectif recherché par les institutions de microfinance : permettre aux pauvres, aux marginalisés économiquement et socialement un accès aux services financiers à travers des institutions spécialisées en microfinance. A chaque fois que l'organisme de microcrédit accorde un micro-prêt professionnel pour financer la création d'une affaire ou le rachat d'une petite entreprise artisanale ou commerciales, le taux de la finance inclusive s'améliore davantage. Grâce à l'accès au crédit, le niveau de scripturalisation de l'économie s'élève du fait de l'utilisation des instruments de paiements (chéquier, carte bancaire, virement...) qui permette de régler les transactions

entre partenaires. Enfin, les théories pointent les difficultés rencontrées par les femmes en matière de financement (Coleman et Robb, 2009 ; Welter, 2007). Quelles que soient les possibilités « légales » qui peuvent se présenter aux femmes aussi pour démarrer ou reprendre que pour poursuivre le développement de l'entreprise, les financements informels (banquiers de proximité ou tontines en Afrique) et les capitaux propres (émanant des anciennes activités ou constituées d'une épargne thésaurisée) sont le plus souvent les privilégiées chez les femmes.

2.3.3 Contraintes de sélection

Les organismes de microcrédit sont souvent confrontés à de nombreux problèmes rencontrés par la clientèle (dite fragile ou vulnérable), ce qui amène les prêteurs à réduire l'accès au crédit et à mettre en place des plans de financements à la fois sélectifs et restrictifs, ce qui impacte par conséquent l'acte entrepreneurial. *Les femmes sont-elles les premières « victimes » de la sélection ?*

Tout comme le secteur traditionnel, l'activité de base à laquelle est engagé le bailleur de fonds est celle de microcrédit destiné au financement de l'entrepreneuriat privé. La notion du risque et de rentabilité est souvent associée à l'activité de crédit destiné aux personnes présentant des vulnérabilités financières, sociales et économiques, aborder le risque c'est aussi identifier les principales caractéristiques de l'emprunteur (désormais entrepreneur) et de son projet (désormais entrepreneuriat). Le problème de l'entrepreneuriat des femmes, avant qu'il soit celui de la sélection, réside en premier lieu dans l'accès aux ressources financières pour débiter son activité, ou celui de l'insuffisance des ressources de démarrage et de développement de l'activité. Comme le bailleur de fonds est souvent orienté vers la recherche de la rentabilité, qui est subordonnée de la réussite du projet d'un côté et donc de la solvabilité permanente de l'emprunteur de l'autre, il est contraint de réduire le volume de crédit et effectuer une sélection par le genre. En second lieu, outre la réglementation prudentielle qui constitue un outil essentiel d'orientation de l'activité des institutions de microfinance, la sélection de la clientèle est un problème central car il s'agit de déterminer quels clients doivent être servis et quels clients doivent être rationnés ou exclus (EBER, 2000, pp. 79-96), selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les femmes sont souvent victimes de discrimination dans de nombreuses sociétés, ce qui impact leur accessibilité aux services financiers notamment de crédit, d'ailleurs plus de 56% des femmes n'ont pas encore un compte en banque au niveau mondial. Selon l'étude de Fin Dev (programme de CGAP) effectuée en 2018, près d'une femme sur trois dans le monde (soit 1,1 milliard de personnes) est exclue du système financier formel ; la probabilité qu'une femme dispose d'un simple compte courant est de 7% inférieure à celle d'un homme. Cet écart est encore plus important dans les milieux pauvres puisqu'il atteint 28% parmi les femmes vivant avec moins de dollars par jour (CGAP, 2018).

3. L'environnement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie

Si les expériences du microcrédit au niveau mondial ont démontré qu'un « petit » crédit destiné au profit de la population peut améliorer les conditions de vie en créant leurs propres activités génératrices de revenus, les recommandations qui ont été faites lors d'un séminaire international sur la microfinance en Algérie-organisé en 2002 par l'Agence de Développement Social (ADS) -ont conduit les autorités à la création d'une institution

spécialisée, dénommée désormais ANGEM par le décret exécutif No 04-14 du 22 janvier 2004. Représentant un instrument de réalisation de la politique de l'Etat pour l'insertion professionnelle des personnes en précarité sociale, l'agence de microcrédit contribue dès lors au développement de l'esprit d'entrepreneurial et managérial car, au-delà de l'allocation des ressources au profit de ces personnes, l'accompagnement, le soutien ainsi que le suivi du projet financé sont aussi des prestations pouvant réduire les risques d'insolvabilité et de faillite.

3.1 Missions et engagements de l'ANGEM

Afin de répondre à ses objectifs et atteindre les populations cibles sans difficultés, l'Agence est dotée d'une structure dénommée « Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédit (F.G.M.MC), qui a pour mission de garantir les micro crédits accordés, par les banques et établissements financiers adhérents au Fonds, aux promoteurs ayant obtenu une notification des aides de l'Agence.

- ***Sur le volet organisationnel***, il est à noter que l'ANGEM a fonctionné selon un modèle d'organisation décentralisée : 49 Agences de wilaya couvrant l'ensemble du territoire du pays, soutenues par des cellules d'accompagnement de projets au niveau de chaque daïra. Le Fonds de garantie F.G.M.M.C est représenté au niveau de chaque agence de wilaya par un cadre chargé d'études. En outre, on remarque l'existence d'un lien fonctionnel entre la Direction Centrale et les démembrements locaux (wilayas) est assuré par l'antenne régionale. Cette dernière devrait chapoter une moyenne de cinq (05) agences de wilayas, comme elle assure les rôles de coordination, de consolidation et de suivi des activités. Un réseau de 10 Antennes Régionales couvre l'ensemble des agences des wilayas (ANGEM, 2022).
- ***S'agissant des partenaires, bailleurs de fonds***, cinq banques publiques sont partenaires de l'ANGEM. Toutefois, le réseau bancaire privé est exclu dans le financement des petits projets dans le cadre des dispositifs publics économiques (ANADE-ANGEM et la CNAC). Il s'agit de la BNA (Banque Nationale d'Algérie), le CPA (Crédit Populaire d'Algérie), la BADR (Banque d'Agriculture et de Développement Rural), la BEA (Banque Extérieure d'Algérie) et la BDL (Banque de Développement Local).
- ***Première mission fondamentale : de l'inclusion financière à l'insertion professionnelle*** : en ce concerne le montant alloué, deux formes de financement sont gérées dans le cadre de microcrédit : allant d'un petit prêt non rémunéré -PNR- financé par l'ANGEM avec un plafond de 100.000,00 DA et qui peut atteindre 250 000 DA au niveau des wilayas du Sud) jusqu'au prêt plus important (ne dépassant pas 1.000.000,00 DA), destiné pour la création d'activité et faisant appel à un montage financier avec une banque. A noter néanmoins que chaque formule de financement, de par ses spécificités, permet de financer certaines activités et intéresse par là même une population particulière.
- ***L'inclusion financière devient systématique***, de prime abord, tout bénéficiaire de crédit ANGEM est désormais en relation avec les organismes officiels : la banque de son choix (qui lui est proche), la sécurité sociale (CASNOS), l'administration fiscale et la compagnie d'assurance. Particulièrement, il est inclus financièrement du fait que le

dispositif propose des formules de financement via une banque publique partenaire parmi les cinq autorisées (BNA, CPA, BADR, BDL, BEA).

Tableau 2 : formules de financement de promoteurs- futurs entrepreneurs- ANGEM

Taille du projet	Profil du promoteur	Apport personnel	Crédit bancaire	PNR	Taux d'intérêt
Ne dépassant pas 100 000 DA	Tout profil Acquisition des matières premières	0%	-	100%	Sans intérêt
Ne dépassant pas 250 000 DA	Tout profil Acquisition des matières premières (dans les zones sud ou à promouvoir)	0%	-	100%	Sans intérêt
Ne dépassant pas 1 000 000 DA	Tout profit	1%	70%	29%	Bonifié

Source : site de l'ANGEM voir <https://www.angem.dz/article/les-formes-de-financement-du-micro-credit/>, consulté le 16/02/2023.

3.2 Le rôle de l'ANGEM dans le développement de l'entrepreneuriat féminin

Au niveau national, les dernières statistiques (bilan novembre 2022) révèlent que le taux de participation des femmes est plus élevé par rapport aux Hommes.

Tableau 3 : crédits octroyés par l'ANGEM, novembre 2022

Répartition des crédits par le genre		
Genre	Nombre	Part en %
Femmes	611420	63,28
Hommes	354814	36,72
Total	966234	100%

Source : Données de l'ANGEM, Fin 2022

Or, dans le financement des catégories spécifiques, les femmes sont peu financées que les hommes, il semble qu'elles sont moins intéressées pour des raisons propres à leur état de santé (handicapée physique), l'environnement social et familial ou autres situations psychologiques et personnelles.

En ce concerne les catégories spécifiques, la participation féminine est évaluée à 22,13% par rapport aux hommes (77,87%), soit un chiffre certes au-dessous de la moyenne mais il reste encourageant compte tenu des considérations et le poids social et familial pesant sur la dynamique entrepreneuriale chez les femmes ayant un antécédent, un handicap ou victime de quelconque événement douloureux.

Tableau 4 : la part des femmes dans le financement des catégories spécifiques (stat. Nov 2022)

Financement des catégories spécifiques			
Catégories	Genre et le nombre		
	Femmes	Hommes	Total
Handicapées	626	1095	1721
Ex. Détenus	67	1892	1959
Victime de la tragédie nationale	175	229	404
Candidats à l'émigration clandestine	9	86	95
Personnes atteintes au VIH/Sida	63	4	67
Total	940	3306	4246

Source : données de l'ANGEM. Voir le lien : <https://www.angem.dz/article/prets-octroyes/> consulté le 17/02/2023

4. Etude empirique sur l'entrepreneuriat féminin de la wilaya de Tizi-Ouzou: résultats de l'approche quantitative

Cette partie s'intéresse plus particulièrement à l'analyse de l'entrepreneuriat féminin au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou en faisant recours à l'approche quantitative. Le choix du terrain d'étude est dicté par la relative connaissance de l'environnement dans lequel évolue l'entrepreneuriat la wilaya. La nature de la démarche entreprise fondée sur les données statistiques exige naturellement la proximité aux organismes habilités permettant d'offrir une accessibilité à la base de données.

4.1 Méthodologie de l'enquête

Pour répondre à la question de savoir si la microfinance par le biais de l'Agence de Microcrédit participe au développement de la dynamique de l'entrepreneuriat féminin, nous avons mobilisé une approche *quantitative* qui fait référence aux données statistiques bien structurées dont le but est d'élaborer une analyse descriptive qui établirait des rapprochements directs et/ou indirects entre deux variables :

- La part de la femme dans le financement des PNR ;
- Et entre l'effet du niveau d'instruction dans la participation de la femme à la création de la PME par l'ANGEM ;

La démarche se veut aussi une analyse de corrélations entre :

- L'impact de la variation de montants de financement via les formules ANGEM dans la participation de la femme à l'entrepreneuriat « formel » ;
- L'intérêt que porte la femme à un tel ou te secteur d'activité et l'existence des écarts sectoriels entre les femmes et les hommes.

Pour ce faire, nous avons essayé tout au long de la démarche de mobiliser un plus grand nombre d'informations chiffrées sur le nombre de demandes de création de PME initiées par des femmes :

- Le nombres de projets financés après examen des dossiers par l'agence de microcrédit ;
- Les secteurs d'activités approchés afin de parvenir à des résultats. Il s'agit par ricochet d'évaluer l'impact d'un tel dispositif public, considéré comme l'unique organisme dédié au microcrédit de par sa dénomination que par sa nature de financement.

Toutefois, étant donné la complexité de la thématique abordant le sujet de l'entrepreneuriat féminin via l'ANGEM de Tizi-Ouzou, il serait difficile d'aborder la démarche qualitative en réalisant un échange (entretiens directs, entrevues téléphonique ou en ligne) avec les femmes ayant déjà bénéficié d'un crédit ANGEM ou celles envisageant d'en obtenir. Or, les discussions et entrevues qui ont été effectuées avec les employés de l'agence de microcrédit ont servi à compléter tantôt nos analyses et renforcer tantôt nos observations.

4.1.1. Formulation des hypothèses pour une vérification *a posteriori*

Nous partons des deux hypothèses selon lesquelles :

- Le microcrédit, bien que le cadre juridique et réglementaire soit dépourvu d'une clarté en raison de l'absence des institutions financières spécialisées qui prennent un risque de financer les pauvres, les exclus et les femmes au foyer, participe en partie, en tant qu'intermédiaire de financement (ANGEM), au développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie.
- La dynamique entrepreneuriale des femmes est tributaire de la coexistence de plusieurs facteurs (la santé et les moyens matériels et financiers). Mais pas que ! il est important tout de même de prendre en compte les facteurs social, culturel et religieux ; la femme, avant ou après le démarrage, se trouve parfois coincée entre la volonté de saisir l'opportunité ou de sortir de la pauvreté et la dépendance (c'est la nécessité) et la dureté de son aventure entrepreneuriale à cause du poids social et familial.

4.1.2 Résultats et discussions

Notre enquête a sollicité un recueil d'informations auprès de l'ANGEM, antenne de Tizi-Ouzou, ce qui a nous permis de dresser un état des lieux sur l'évolution de l'entrepreneuriat féminin en mettant en lumière les éléments suivants :

- Le prêt non rémunéré (PNR) pour l'achat des matières premières (AMP) ;
- Financement sous l'angle du niveau d'instruction ;

4.2 La part de participation des femmes dans le financement PNR-ANGEM

Il convient de préciser que le prêt non rémunéré (PNR) est exclusivement financé par l'ANGEM (sans intérêt) dans le but d'aider le futur entrepreneur à l'achat des matières premières, ce prêt qui était de 27 000 DA avant l'année 2011 est passé à 40 000 DA jusqu'à l'année 2020 (le troisième trimestre), depuis cette date, le PNR a été revu à la hausse avec un montant de 100 000 DA.

Tableau 5 : évolution du nombre des prêts non rémunérés octroyés par l'ANGEM (avec le montant de 40000 DA)

Années	2017		2018		2019		2020		2021	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Secteurs										
Agriculture	120	61	70	71	89	138	51	57	Prêts supprimés pour le montant de 40 000 DA	
Très petite industrie	106	6	132	5	106	6	55	2		
BTP	0	7	0	14	1	10	0	7		
Services	20	4	22	4	25	11	7	4		
Artisanat	443	9	320	9	374	6	227	3		
Pêche	0	0	0	0	0	0	0	0		
Totaux	689	97	544	103	595	171	340	73		

Source : données de l'ANGEM de Tizi-Ouzou

Tableau 6: évolution du nombre des PNR (avec le montant de 100 000DA)

Années	2017		2018		2019		2020		2021	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Secteurs										
Agriculture	14	21	12	53	10	59	3	7	30	90
Très petite industrie	21	10	41	6	34	9	5	1	52	7
BTP	0	15	2	15	0	29	0	5	0	23
Services	15	7	28	14	13	12	6	2	30	29
Artisanat	61	8	93	31	46	11	29	3	93	24
Pêche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	111	90	176	119	103	120	43	18	205	173

Source : données de l'ANGEM-Tizi-Ouzou

Tableau 7 : évolution des PNR dans le cadre de financement triangulaire (1000 000 DA)

Années	2017		2018		2019		2020		2021	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Secteurs										
Agriculture	12	19	4	12	5	36	11	25	28	51
Très petite industrie	49	21	42	16	47	18	15	10	40	19
BTP	0	42	0	27	0	34	0	25	0	45
Services	21	58	26	46	26	38	15	39	24	55
Artisanat	18	6	16	3	11	3	11	4	17	7
Commerce	22	25	22	26	28	21	7	15	39	45
Pêche	0	6	0	0	0	5	0	2	0	1
Totaux	122	177	110	130	117	155	59	118	148	223

Source : données de l'ANGEM-Tizi-Ouzou

Ces trois derniers tableaux illustrent la part des femmes dans le financement de l'entrepreneuriat ; ce dernier-dès lors qu'il s'agit d'une création ou d'une reprise d'activité-est financé soit en totalité notamment dans les PNR dont les bénéficiaires ont obtenu des montants de 40 000 DA/100 000 DA aussitôt par l'agence de microcrédit (après acceptation de leur dossier), soit en partie dont les bénéficiaires ont obtenu des 29% du PNR alloué

essentiellement par l'agence, 1% comme apport personnel et le reste c'est le concours bancaire (après l'examen du dossier par une commission d'experts).

➤ **Analyse du nombre de projet et les écarts** : nous revenons sur la participation féminine dans l'entrepreneuriat, il est tout d'abord à remarquer une certaine supériorité dans le nombre de prêts alloués par l'agence à des montants inférieurs sans intérêt :

- *Primo*, pour les montants de 40000 (inexistants en 2021), le taux de participation des femmes est très satisfaisant mais décroissant, soit 89% en 2017 contre 82% en 2020 après une légère baisse de 78% en 2019 ; cette baisse est due, entre autres, à la crise sanitaire du covid 19- qui a gravement touché la région- et aux mesures strictes du confinement qui ont entraîné la fermeture d'un nombre important de PME existantes.

- *Secundo*, pour les montants ne dépassant pas 100 000 DA (existants actuellement), on remarque des écarts légers de la supériorité féminine quant à la demande de financement des projets déjà existants, l'écart a atteint 70% en 2020 après une chute à 46% en 2019 ; la supériorité se poursuit malgré une baisse en 2021 (54%) par rapport à l'année 2020 (70%). Les pertes financières causées par les effets de la crise sanitaire- provoquant un arrêt « partiel » de l'activité économique et commerciale (deuxième trimestre 2020 au fin trimestre 2021)- ont amené les femmes à recourir à l'agence de microcrédit pour d'autres prêts afin de se relancer à nouveau.

- *Tertio*, les prêts non rémunérés dans le cadre de financement triangulaire intéressent moins les femmes, la demande de prêt est moins importante chez les femmes comme le montre le tableau 6. Nous observons, en plus du nombre de projets financés destinés aux femmes se situant au-dessous de la moyenne, une reprise de l'activité entrepreneuriale chez les hommes quant aux prêts dont le montant est relativement élevé (1000 000DA). Ces prêts, faut-il le souligner, sont essentiellement conçus pour les catégories de population sans emploi disposant d'une qualification dans un domaine d'activité (diplôme de l'Université ou de formation professionnelle).

➤ **B- Analyse des écarts sectoriels entre les femmes et les hommes** : nous démarrons d'un constat selon lequel les femmes, contrairement aux hommes, se penchent sur les activités d'exploitation dites légères, mais le facteur « disparités géographiques » et les « écarts de développement selon les zones » ne soutiennent pas forcément cette idée. La femme rurale par exemple peut être contrainte à développer un entrepreneuriat rural pénible surtout notamment dans le domaine agricole. Dans cette étude statistique, on observe l'existence des écarts sectoriels entre les femmes et les hommes :

✓ *Pour les prêts directs (40 000 ou 100 000 DA)*, l'entrepreneuriat féminin est plus orienté vers le secteur artisanal occupant la première place en matière du taux d'intéressement des femmes. Les petites industries, qui viennent en seconde position, attirent les femmes, même moins instruites et peu initiées à l'entrepreneuriat. L'agriculture intéressent les femmes rurales qui aspirent à atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de leur foyer d'un côté et à générer des revenus pour améliorer leur situation sociale et financière. Or, les services, occupant une place non négligeable, attirent les femmes dans certaines activités qui touchent généralement les prestations de service informatique, coiffure et soins de beauté,

restauration rapide. Enfin, l'entrepreneuriat féminin est nul aussi bien dans le domaine du bâtiment qui touche les travaux de maçonnerie, petits travaux dans bâtiment (électricité, peinture, plomberie, menuiserie), fabrication de parpaing que dans celui de la pêche.

- ✓ *Pour les PNR-Projet sous forme du financement triangulaire, auxquels s'ajoute l'activité du commerce, les trois derniers tableaux démontrent que l'entrepreneuriat féminin suit le même ordre des choix sectoriels. L'écart entre les femmes et les hommes existe dès lors que les femmes sont attirées respectivement, que ce soit par la motivation ou par la nécessité, par les activités artisanales, les petites industries, l'agriculture et les services tandis que les hommes investissent davantage dans l'agriculture, le bâtiment, les services et le commerce.*

4.3 Impact du niveau d'instruction sur l'entrepreneuriat féminin

Faut-il avoir un bon niveau d'étude pour devenir un entrepreneur ? Pour y répondre, il est clair que l'accès à une aventure entrepreneuriale ne requiert en théorie pas de niveau supérieur d'étude mais cela dit que le niveau de maîtrise de son créneau de prédilection, la qualification et la connaissance sont sollicités pour se donner un peu plus de chance de réussir son projet.

Tableau 8 : Niveau d'instruction et nombre de prêts octroyés dans le cadre de l'entrepreneuriat féminin, statistiques 2021.

Niveau d'instruction	PNR 100 000 DA	Financement triangulaire
Sans niveau	4	3
Primaire	33	15
Moyen	146	106
Secondaire	17	11
Universitaire	5	11

Source : données de l'ANGEM-Tizi-Ouzou

Cette étude illustrée par des données de l'ANGEM permet de soutenir, en partie, cette théorie en démontrant (voir le tableau 7) que ce sont les universitaires qui sont moins tentés par une aventure entrepreneuriale à côté des « sans » niveaux d'instruction. Pour l'instant, en raison de l'absence des données sur l'avenir des projets initiés par les femmes (instruites, moyennement et faiblement instruites), on ne peut évaluer l'impact du niveau d'instruction ni sur l'entrepreneuriat féminin ni sur l'avenir (prospère) de celui-ci à long et à moyen terme.

On estime tout de même que la réussite de l'entrepreneuriat est tributaire d'une parfaite de la connaissance du terrain après une relative longue expérience dans le monde pratique, ce qui permet de mieux appréhender les risques, saisir les meilleures opportunités et développer surtout des meilleures capacités de résilience en cas de récession ou crise économique.

Si le niveau d'instruction de la femme aide à comprendre certains concepts théoriques sur la gestion (projet, personnel, budget), la finance et son allocation à bon escient, l'anticipation, l'opportunité, le risque..., il n'en demeure pas moins que l'ambition, la motivation et la détermination constituent des déterminants majeurs qu'il ne pas perdre de vue pour aborder la finalité de l'entrepreneuriat féminin. En revanche, ce qui est certain, dans la phase de

démarrage, on peut s'apercevoir que le fossé entre les connaissances théoriques et la réalité sur le terrain est important, cela dit que l'entrepreneur, qui devient à la fois dirigeant, décideur et responsable, est souvent confronté sur un marché fortement concurrentiel à des obstacles « jamais étudiés et jamais vus », ce qui l'oblige à s'imprégner de la situation présente grâce à son talent et sa capacité (rapide) d'adaptation.

5. Conclusion :

Ces dernières années, l'entrepreneuriat féminin est devenu un dispositif incontournable qui aide l'intégration de la femme dans la vie active en lui offrant en conséquence un statut social extrêmement important dans la société dans laquelle elle appartient. Aussi, le fort engouement des femmes à l'entrepreneuriat revient en premier lieu à la volonté de sortir de la précarité et de réaliser *in fine* un grand basculement dans leur vie familiale et sociale : de la pauvreté/vulnérabilité/dépendance vers l'emploi/l'épanouissement/développement personnel voire familial.

Nous affirmons que le microcrédit est d'un soutien formidable à l'entrepreneuriat féminin et contribue à la création d'une véritable dynamique inclusive à travers la mise en place des moyens de financement permettant de concrétiser le projet, développer l'activité et créer de la richesse sur le plan personnel et collectif (emploi/pouvoir d'achat). Nous pensons aussi que le microcrédit, au-delà de ses missions financière et sociale, participe grandement à l'émancipation et l'autonomisation des femmes en difficulté.

L'approche quantitative que nous avons développée tout au long de l'enquête réalisée auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou n'a pas permis de cerner le phénomène entrepreneurial en profondeur à cause de l'absence des données qualitatives susceptibles de renforcer nos analyses en la matière. Or les statistiques révèlent que les femmes de la wilaya de Tizi-Ouzou affichent un intérêt relativement grandissant en termes de sollicitation de prêts non rémunérés (à petits montants) et s'éloignent de façon substantielle des gros prêts financés dans la formule triangulaire (ANGEM-Banque-Appoint Personnel), ce fossé est lié naturellement à l'aversion au risque et la crainte d'investir « trop » dans de gros investissements. Il existe également des différences en matière des choix du secteur d'activité entre les hommes et les femmes, ces dernières ont tendance à investir dans les projets dits « plus souples » comme l'artisanat et des petites exploitations, il s'agit des activités qui permettent à la femme de mieux gérer tant son portefeuille que son foyer. Enfin, nous jugeons utile d'émettre quelques **constats globaux suivis de suggestions et les principales réponses aux hypothèses :**

- La femme entrepreneure algérienne devrait impérativement comprendre qu'en général, l'entrepreneuriat est encore en phase de développement. Outre les contraintes citées plus haut, la possibilité de développer des entreprises gérées par des femmes est entravée par plusieurs facteurs globaux liés entre autres au climat économique défavorable, voire hostile dans certaines zones géographiques auxquels s'ajoutent la lourdeur bureaucratique, l'importance des charges fiscales et l'environnement familial et social dans lequel évoluent les PME féminines.

Entre ces difficultés de démarrage de l'activité entrepreneuriale apparaît la problématique d'accès aux ressources monétaires et d'exclusion financière d'un grand nombre de femmes algériennes du circuit financier formel, **c'est ici que les autorités devraient se pencher pour**

œuvrer à la promotion de l'inclusion financière de femmes via la généralisation des organismes publics aidant financièrement les femmes dans leurs micro-projets et la création des fonds cibles spécifiques à l'entrepreneuriat féminin.

- En ce qui concerne la contribution des banques algériennes dans l'entrepreneuriat, elle reste en progression mais au-dessous des objectifs escomptés. Ce faisant, **les engagements des banques en la matière doivent inéluctablement déboucher sur des résultats tangibles en s'orientant de plus en plus vers des financements cibles** indépendamment des programmes de dispositifs publics d'insertion professionnelle (ANGEM) afin de créer de nouvelles chances de création de PME.

- Dans ce même sens, nous avons démontré tout au long de cet article que le microcrédit est l'un des leviers de l'inclusion financière conduisant à la croissance économique et de cohésion sociale grâce au petit prêt alloué à des catégories spécifiques de la population. **Nous pensons que les autorités devraient redéfinir le statut juridique et législatif de la microfinance ainsi que la mise en place factuelle des institutions financières** qui se spécialiseront dans l'accompagnement et le financement de l'entrepreneuriat initié par les catégories les plus défavorisées et exclues et/ou celles qui sont à la recherche des opportunités de financement pour concrétiser leurs idées sur le terrain. Cela dit qu'au-delà des efforts qui devraient être consentis en vue de promouvoir l'inclusion financière en Algérie, force est de constater que **le statut microfinance devrait bénéficier davantage d'un intérêt grandissant par les décideurs en le plaçant comme instrument de politique publique à double mission : économique et sociale.**

Nous validons certes l'hypothèse stipulant que l'ANGEM a un effet déclencheur sur la motivation de la femme à créer une PME, mais il est loin d'être un instrument unique de dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les prêts non rémunérés sont les plus sollicités mais à un montant infime. De plus, comme est souligné plus haut, l'activité sectorielle des femmes ne sollicite guère de gros moyens matériels et financiers ni d'efforts physiques susceptibles d'entraîner des risques incontrôlables, il apparaît que la faible prise de risque par les femmes peut être liée à l'existence d'un ensemble de freins psychologiques (crainte de ne pas voir le projet réussir) et des stéréotypes familiaux (problème de couple, pression...) et sociétaux (limitation des actes et d'engagements...). Clairement, la femme entrepreneure est, en dépit de son ambition, sa volonté et sa détermination, restée encadrée dans une marge de manœuvre restreinte en raison de la difficulté de concilier la vie privée-la vie professionnelle et les limitations sociales auxquelles elle peut être heurtée avant, pendant et après la création de son activité.

Etant donné ces obstacles, nous suggérons humblement à la recherche scientifique, dans ses disciplines relevant essentiellement de l'économie et de la sociologie, de s'intéresser davantage sur des travaux qualitatifs plus élargis qui dissèquent sous différents angles (culturel, traditionnel, sociétal, religieux) les véritables freins à l'entrepreneuriat féminin et de proposer tant que faire se peut des instruments qui aident à sortir la femme algérienne de son cercle « informel » à une vie active utile, riche et plus autonome.

A leur tour, les acteurs institutionnels se devraient parallèlement de s'impliquer pleinement et de façon plus concrète dans le développement du processus entrepreneurial chez les femmes notamment dans les milieux défavorisés et isolés. Enfin nous pensons que prôner, sans cesse, des politiques inclusives qui promeuvent le travail féminin « partout et pour

toutes » permettrait d'atteindre au fil du temps des niveaux relativement élevés de la croissance qui conduisent à cet effet à réduire les inégalités et les exclusions.

6. Références

1. ANGEN. (2022). *Agence Nationale de Gestion de Microcrédit*. Consulté le février 22, 2023, sur <https://www.angem.dz/article/presentation/>
2. Badia, Brunet, & Kertudo. (2013). Les freins et les obstacles de l'entrepreneuriat féminin, étude qualitative auprès des créatrices d'entreprises dans l'agglomération de Nancy. *Revue Recherche Sociale*, 4(208), pp. 7-55.
3. CGAP. (2018). *Genre et autonomisation des femmes*. CGAP . Consulté le Mars 28, 2023, sur <https://www.findevgateway.org/fr/blog/2018/04/les-5-grands-obstacles-linclusion-financiere-des-femmes>
4. Chasserio, Paillot, & Porou. (2013). Les femmes entrepreneures. Dans Léger-Jarniou, *Le Grand Livre de l'entrepreneuriat* (pp. 173-190). Paris: Dunod.
5. EBER. (2000). Sélection de clientèle et exclusion bancaire. *Revue d'Economie Financière*(58), pp. 79-96.
6. GEM . (2022). *GEM 2021/22 Women's Entrepreneurship Report From Crisis to Opportunity*. Londres.
7. Gilbert. (2009). Cahiers de la CHAIRE-C-A Poissant-collection mémoire . *étude de la Grameen Bank, le microcrédit au Bangladesh comme moyen d'empowerment*. Quebec, CANADA.
8. Léger-Jarniou. (2013). *Le grand livre de l'entrepreneuriat, un état des lieux de l'entrepreneuriat*. Paris: Dunod.
9. Lelart. (2005). *De la finance informelle à la microfinance*. (AUF, Éd.) Paris: éditions des archives contemporaines.
10. Lhériaux. (2009). *Précis de réglementation de microfinance*. Agence Française de Développement - Département de recherche. Paris: AFD.
11. Nations Unies. (2005). *Bâtir un secteur financier accessible à tous*. Washington.
12. Observatoire de Microfinance. (2009). *Rapport annuel de l'observatoire de microfinance*. Paris.
13. PAGE (Policy Analysis And On Growth And Employment). (2019). *Sujet prioritaire de recherche sur les politiques au titre du troisième appel à propositions du PAGE II*. Récupéré sur https://www.pep-net.org/sites/pep-net.org/files/typo3doc/pdf/Call_for_proposal/PAGE-II/Call-PAGE-II_R3-entrepreneuriat-inclusion_financiere.pdf
14. Renaud. (2007). l'impact social des microcrédits, le cas des institutions de microfinance en Argentine. *Revue d'Economie Politique*, 4(36), pp. 33-45.
15. Servet. (2006). *Banquiers aux pieds nus. La microfinance*. Paris: Odile Jacob.